



# PROJET ÉDUCATIF DE LA SOCIÉTÉ D'ÉTUDE, DE PROTECTION ET D'AMÉNAGEMENT DE LA NATURE EN TOURAINNE



SOCIÉTÉ D'ÉTUDE, DE PROTECTION ET D'AMÉNAGEMENT  
DE LA NATURE EN TOURAINNE



---

# SOMMAIRE

---

1	PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION .....	3
1.1.	STATUT.....	3
1.2.	MISSIONS DE L'ASSOCIATION .....	3
1.3.	FONCTIONNEMENT.....	4
1.4.	TERRITOIRE D' ACTIONS.....	4
2	VALEURS ÉDUCATIVES .....	4
2.1.	PRINCIPES ÉDUCATIFS .....	4
2.2.	OBJECTIFS ÉDUCATIFS .....	5
2.3.	MÉTHODES ET APPROCHES PÉDAGOGIQUES .....	5
2.4.	EVALUATION .....	5
3	ÉDUCATION ET SENSIBILISATION .....	6
3.1.	ACTIONS ÉDUCATIVES ET PÉDAGOGIQUES.....	6
3.2.	PUBLICS .....	6
3.3.	MOYENS .....	6
3.3.1.	EQUIPE SALARIÉE .....	6
3.3.2.	EQUIPE BÉNÉVOLE.....	7
3.3.3.	MATÉRIELS .....	8

---

# HISTORIQUE

La SFPAN est une association créée en 1966. Ses missions de Protection de l'Environnement portaient d'abord sur les milieux naturels que sur les aménagements : études et recherches, connaissances larges, sensibilisation-information, gestion de sites naturels, etc. Puis progressivement, l'association a pris des positions sur l'ensemble des thématiques environnementales et a développé des compétences sur les thèmes sociétaux : transports, déchets, atmosphère, sols, etc.

Depuis 1998, la SFPAN est une fédération départementale de protection de la nature et de l'environnement dans le département d'Indre-et-Loire. Son objet est de mettre en synergie les différentes associations locales œuvrant à la protection de l'environnement et de coordonner leurs efforts.

# 1 | PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

## 1.1. STATUT

La Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature en Touraine est une association loi 1901, association agréée par l'article 40 de la loi n° 76-6629 relative à la Protection de la nature et ayant pour sigle S.F.P.A.N.L. Elle a pour objet de préserver en Touraine les milieux naturels et d'agir contre toutes les atteintes à l'environnement. L'association est basée à 7 rue Charles Garnier à Tours. L'association se compose de personnes physiques ou morales.

## 1.2. MISSIONS DE L'ASSOCIATION

Association départementale de protection de la nature et de l'environnement en Touraine, fédérée à France Nature Environnement, la SFPAN défend des convictions, dans le respect de ses valeurs : **l'ouverture aux autres, l'indépendance, le souci de la transmission et l'éthique de l'engagement, notamment dans la transparence, dans sa gouvernance, dans le choix de ses partenariats.** La SFPAN vise à associer dans ses missions la connaissance et l'action : la connaissance environnementale qui permet de proposer des solutions aux problèmes environnementaux auxquels l'association est confrontée ; et l'engagement dans l'action au nom de ses convictions.

La SFPAN a pour objectif d'étudier et de préserver en Touraine les milieux naturels et d'agir contre toutes les atteintes à l'environnement. Elle prend part à toutes les questions environnementales actuelles en Touraine.

Les principaux champs d'action de l'association sont les suivants :

- ✓ Participer aux débats publics dans les grands choix d'aménagement du territoire départemental : préservation et gestion des milieux naturels, paysages et sites, gestion des déchets et économie circulaire, développement du réseau de transports, préservation de la ressource en eau...
- ✓ Contribuer à une meilleure connaissance des milieux naturels. L'association réalise des inventaires et des études : une expertise large de l'environnement.

- ✓ Développer et accompagner divers projets visant à préserver l'environnement et à amener les acteurs locaux (population, élus, techniciens, agriculteurs) vers une meilleure prise en considération des questions environnementales.
- ✓ **Eduquer à l'environnement : la SEPANI participe à l'éveil et la connaissance des publics aux problématiques environnementales en réalisant des actions éducatives et pédagogiques.** Pour cela, l'association réalise également des expositions et supports pédagogiques.

### 1.3. FONCTIONNEMENT

La SEPANI regroupe aujourd'hui 80 d'adhérents directs et 21 associations fédérées. Le Conseil d'Administration se compose de 15 membres au moins et de 50 membres au plus, élus pour 3 ans et rééligibles. Les représentants des associations affiliées assistent aux réunions du Conseil d'Administration avec voix consultative. Ils peuvent être adhérents à titre personnel de l'Association et candidat à titre personnel aux fonctions d'administrateur. Les représentants des associations fédérées assistent aux réunions du Conseil d'Administration avec voix délibérative : ils peuvent être candidats aux fonctions administratives.

Le Conseil d'Administration se réunit au moins une fois par trimestre et toutes les fois qu'il est convoqué par le Président ou son délégué, ou qu'un quart au moins de ses membres le demande. Les décisions sont prises à la majorité des membres présents.

L'association adhère au réseau Gra-ne Centre et participe au Réseau des Educateurs à l'Environnement d'Indre-et-Loire. Ces lieux sont l'occasion de s'inspirer d'autres méthodes autant que de partager des ressources pédagogiques voire de construire des actions collectives.

### 1.4. TERRITOIRE D' ACTIONS

La SEPANI intervient dans tout le département d'Indre-et-Loire. L'association, ayant son siège au quartier des Fontaines à Tours, mène des actions renforcées et souhaite développer des partenariats avec ce quartier fronton de la ville de Tours.

# 2 | VALEURS ÉDUCATIVES

Les finalités des actions éducatives et pédagogiques de la SEPANI sont **la connaissance et la protection de l'environnement par toutes et tous**. Ainsi, l'association intervient sur différentes thématiques : biodiversité, déchets, climatation, climat, eau et jardinage naturel. La protection de l'environnement étant multithématique, l'association s'assure de créer ces passerelles entre ces thématiques. En ce sens, la SEPANI est porteuse de valeurs éducatives propres qui se traduisent dans les principes, les méthodes, les approches et les objectifs pédagogiques.

### 2.1. PRINCIPES ÉDUCATIFS

L'association privilégie **le terrain comme lieu d'apprentissage et d'implication**, ainsi que de **neutralité** où chacune et chacun est libre d'exprimer ses opinions dans le respect du groupe et des individus. Susciter l'intérêt du public est au cœur de ses actions. Ainsi, la SEPANI veille à utiliser **différentes méthodes et approches pédagogiques** dans le but de proposer des **supports de compréhension des problématiques**

environnementales ou des pistes d'actions individuelles ou collectives adaptés à ses publics.

## 2.2. OBJECTIFS ÉDUCATIFS

Les missions éducatives et pédagogiques s'articulent autour de deux grands objectifs :

- 1) Accompagner, à tout âge, les personnes vers une meilleure connaissance de leur environnement afin de les rendre actrices de la protection de la nature.
- 2) Rendre accessible à chacune et chacun le patrimoine naturel de Touraine, source d'équilibre et de bien-être personnel.

Ainsi, sur chaque **projet pédagogique**, sera veillé à la prise en compte :

- D'un partenariat étroit dès le montage du projet. **Les actions de sensibilisation et d'éducation ne sont pas des « consommables », il est essentiel que le partenaire soit impliqué dans la construction du projet, sa réalisation et enfin qu'il assure la continuité après les actions de la SEPANI.**
- Des caractéristiques du public : âge, typologie du foyer, niveau de connaissance/sensibilité, spécificités.
- De préférence, d'actions sur plusieurs séances.
- De préférence, des lieux proches du lieu de vie du public visé.
- D'un public acteur de son apprentissage.
- D'évaluation des actions menées.

## 2.3. MÉTHODES ET APPROCHES PÉDAGOGIQUES

Selon le public, la thématique et le contexte, les actions d'éducation et de sensibilisation peuvent alterner entre :

- Une **pédagogie didactique**, dont la démarche principale est la transmission d'un savoir détenu par l'animateur.
- Une **pédagogie active**, dont la démarche principale est de construire son propre savoir accompagné d'un animateur.

C'est cette dernière pédagogie qui est majoritairement privilégiée à la SEPANI. Elle conduit notamment les animatrices et animateurs à proposer des approches pédagogiques variées : **Scientifique ; Sensorielle ; Imaginaire ; Ludique ; Artistique ; Pragmatique.**

Enfin, sur toutes les animations, la SEPANI veille à poser un **cadre sécurisant et bienveillant ; être à l'écoute de ses publics ; comprendre la complexité des problématiques ; favoriser la participation et la prise d'autonomie des participants ; valoriser les compétences et connaissances de chacune et chacun.**

## 2.4. EVALUATION

Toutes les actions de sensibilisation et d'éducation sont évaluées. Deux points de vue sont recueillis lors du bilan :

- Le retour des participants pour recueillir leurs avis sur l'action en question.
- Le retour du partenaire pour évaluer la qualité des échanges dans la mise en place du projet pédagogique.

Pour les participants d'animations scolaires, les évaluations sont systématiques et se font à partir de questionnaires distribués aux enseignants (cf. Annexe n°1). Pour les autres types d'actions, les participants seront très prochainement invités à remplir un questionnaire disponible en ligne sur le site internet de la S-PANI (en cours de réalisation).

Pour les partenaires, au moins une réunion bilan est programmée à l'échéance du projet pédagogique.

# 3 | ÉDUCATION ET SENSIBILISATION

## 3.1. ACTIONS ÉDUCATIVES ET PÉDAGOGIQUES

La S-PANI réalise des actions sur des thématiques nombreuses et variées. Son intervention peut être ponctuelle sur un thème précis, mais la priorité est mise sur les **projets à moyen et long terme**. L'association propose différentes formes d'interventions : **Animation** ; **Sortie nature** ; **Atelier** ; **Stand** ; **Formation** ; **Conférence** ; **Exposition et Débat**. Elles peuvent concerner une ou plusieurs des thématiques de l'association parmi : **Biodiversité**, **Déchet**, **Alimentation**, **Climat**, **Fau**, **Jardinage** ou **naturel**.

- **Animation scolaire et loisirs** : l'association réalise des actions éducatives et pédagogiques majoritairement auprès des enfants et des jeunes en milieu scolaire ou de loisirs. Elle accompagne l'ensemble des partenaires éducatifs pour la mise en place de projets en lien avec l'environnement. Il s'agit soit de faire bénéficier un projet pédagogique déjà existant, soit de le construire avec l'enseignant sur le temps long qu'est l'année scolaire. L'association peut intervenir directement auprès des élèves, sur une ou l'ensemble des étapes du projet de l'enseignant : animer des ateliers, accompagner la classe en sortie, ou intervenir sur une question spécifique.
- **Animation grand public** : l'association essaie au maximum d'avoir des animations complémentaires afin de permettre au public d'acquérir un large panel de connaissances. Les animations sont construites indépendamment les unes des autres pour qu'elles restent accessibles à toute personne quel que soit son niveau de connaissances.
- **Tenue de stand** : la S-PANI participe à de nombreuses manifestations locales pour toucher un public large. Il s'agit avant tout de sensibiliser le grand public sur une question environnementale particulière, soit via un lien avec une problématique locale.

## 3.2. PUBLICS

La S-PANI intervient auprès d'un public varié : **Scolaire** ; **Loisirs (AISH)**, **Grand public**, **Fus**, **Professionnels**.

## 3.3. MOYENS

### 3.3.1. EQUIPE SALARIÉE

La S-PANI compte **huit salariés**, sous la responsabilité de la directrice, susceptibles de proposer des actions éducatives et pédagogiques. Un poste à plein temps est dédié aux missions d'éducation à l'environnement.

Chargé de mission Biodiversité : **Damien AVRIL**

Chargée de mission Biodiversité : **Chloé GISLOT**

Chargée d'études Biodiversité : **Fiona BERGER**

Chargée de mission Agriculture, Eau et Biodiversité : **Marion BERNARD**

Chargée d'études Biodiversité : **Flore DELRIO**

Chargé de mission Biodiversité : **Laurent PAUSSIERE**

Chargée de mission Développement Durable : **Margot SCHMITT**

Educatrice à l'Environnement : **Emma YAO**

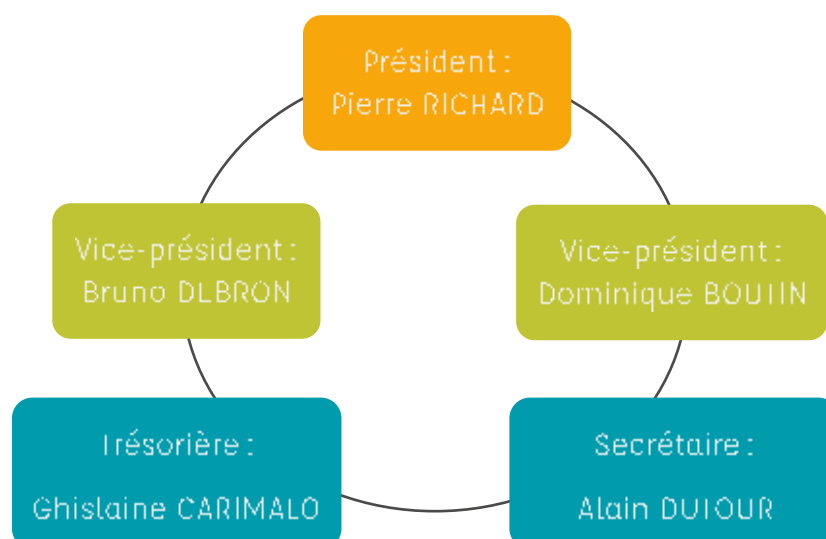
Dans l'équipe salariée, **trois salariées possèdent leur BAFIA dont deux sont amenées à proposer des actions éducatives et pédagogiques**. L'ensemble de ces huit salariés possède soit un BAC +3 ou un BAC +5 spécialisé en Environnement (écologie, aménagement du paysage ou politique publique). Le plan de formation professionnelle est l'occasion de monter en compétences à la fois sur les postures pédagogiques et sur le fonds de certaines thématiques. Au-delà du plan de formation professionnelle, de courtes formations internes permettent également une montée en compétences.

Le pôle animation est composé d'une salariée, l'éducatrice à l'Environnement, qui se charge de l'ensemble des animations scolaires et loisirs (AISH), toutes thématiques confondues; les ateliers Déchet et Alimentation pour le grand public. Elle réalise une partie des sorties nature (Biodiversité) et tenues de stand auprès du grand public. Une personne volontaire en service civique peut venir en renfort sur les missions d'Education à l'Environnement.

Les formations, conférences et débats sont principalement menés par les salariés hors pôle animation. Ils animent également une partie des sorties nature et des stands.

### 3.3.2. EQUIPE BÉNÉVOLE

Le Conseil d'administration est l'organe décisionnaire, qui désigne le bureau exécutif constitué ainsi :



Les bénévoles ont un rôle prépondérant dans l'association en proposant des projets ou/et en accompagnant les salariés lors de manifestations. Ils et elles peuvent s'impliquer dans la participation aux actions de sensibilisation et d'éducation. Les bénévoles peuvent accompagner les animateurs salariés afin d'apporter un appui scientifique, technique ou logistique. Le principe auquel l'association essaie de se tenir est d'être en binôme animateur afin d'être le plus disponible et à l'écoute des participants. Ce système de



binôme peut permettre une montée en compétences et connaissances pour s'adapter au mieux à ces publics et aux différents contextes pédagogiques.

Soucieuse de permettre la montée en compétences des bénévoles comme des salariés, la SEPANI permet aux bénévoles de participer à plusieurs formations et les intègre dans le plan de formation. Ainsi, ceux et celles souhaitant être responsables de sorties peuvent se former au PSC1.

### **3.3.3. MATÉRIELS**

Les actions éducatives et pédagogiques s'appuient sur des supports pédagogiques variés (expositions, plaquettes d'information, jeux, films, maquettes, matériels d'observation). Ces supports, en plus des livres, constituent le centre de ressources de l'association et peuvent être empruntés par les associations fédérées ou d'autres partenaires.

L'association dispose de deux véhicules professionnels qui permettent de transporter le matériel pédagogique et de se rendre sur l'ensemble du territoire d'action tourangeau.

# Questionnaire de satisfaction

Intitulé de l'animation :

Nom de l'école :

Nom de l'enseignant(e) :

Niveau de la classe :

Effectif :

Etes-vous globalement satisfait de l'animation ?  Oui  Moyennement  Non

## I. Retour sur l'animation : Mettre une coche au niveau de votre appréciation

Que pensez-vous de...	Peu satisfait	Satisfait	Très satisfait
L'organisation			
La durée et le rythme			
Du contenu			
Des outils pédagogiques			
La participation des élèves			

Commentaires :

## II. Retour sur l'intervenant(e) : Mettre une coche au niveau de votre appréciation

Que pensez-vous de...	Peu satisfait	Satisfait	Très satisfait
Sa disponibilité			
La clarté des propos			
L'approche pédagogique			
La posture			

Commentaires :

### III. Le prolongement

Pensez-vous ou avez-vous : - évaluer vos élèves sur cette animation

Oui	Non
-----	-----

- donner une suite à l'animation

Oui	Non
-----	-----

Si oui, laquelle :

Commentaires :
----------------

### IV. Intégration dans les programmes scolaires

L'animation vous a-t-elle paru en rapport avec les programmes scolaires ?

Oui	Non
-----	-----

Commentaires :
----------------

### V. Votre avis et suggestions :

Commentaires :
----------------

Merci d'avoir pris le temps de répondre.

**Retour par mail :** Fiche à compléter et à renvoyer à Emma YAO – 07.68.40.60.41 – [emma.yao@sepant.fr](mailto:emma.yao@sepant.fr)